ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2024/2409-2411/174 du 10 juillet 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société Luxlev Location SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, trois nacelles de la marque HAULOTTE, deux du type HA12 IP, numéros de construction 2150358 et 2149004, et une du type HA20 LE PRO, numéro de construction 2147018.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 18 juillet 2024 au 27 août 2024 inclus).

Pétange, le 12 juillet 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire, Le bourgmestre,

